



Bilan
**DISPOSITIF
DE SECOURS ESS**

FÉVRIER 2021





Rappel

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE SECOURS ESS

Déployé à partir de mai 2020 sous l'impulsion de l'État dès les premiers effets de la crise liée au COVID-19, la raison d'être du Dispositif de Secours ESS (DSESS) est de proposer une aide d'urgence simple, rapide et souple, au plus près des besoins et de la diversité des situations des structures de l'Économie Sociale et Solidaire jusqu'à 3 équivalents temps plein (ETP).

POUR QUI ?

- » Les structures de l'ESS employeuses cibles du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), de 3 ETP maximum, tout particulièrement les associations



COMMENT ?

- » Une aide financière directe de 5 000 €, permettant de faire face aux charges fixes non compensées par les systèmes d'aide existants.
- » Un accompagnement par les DLA et le réseau France Active, qui vise à :
 - > Aider la structure à réaliser un autodiagnostic et un plan de trésorerie sur 3 mois qui met en évidence le besoin de financement immédiat ;
 - > Rendre accessible les mesures et dispositifs de soutien déployés par l'État, les collectivités territoriales, les réseaux bancaires ;
 - > Soutenir sur le moyen-long terme selon les modalités habituelles de l'accompagnement DLA pour favoriser son rebond et accroître sa résilience.



À partir des données quantitatives et qualitatives de suivi illustrées par des témoignages, ce bilan a pour objectif d'identifier et qualifier l'impact du DSESS, dans le contexte actuel de crise sanitaire.

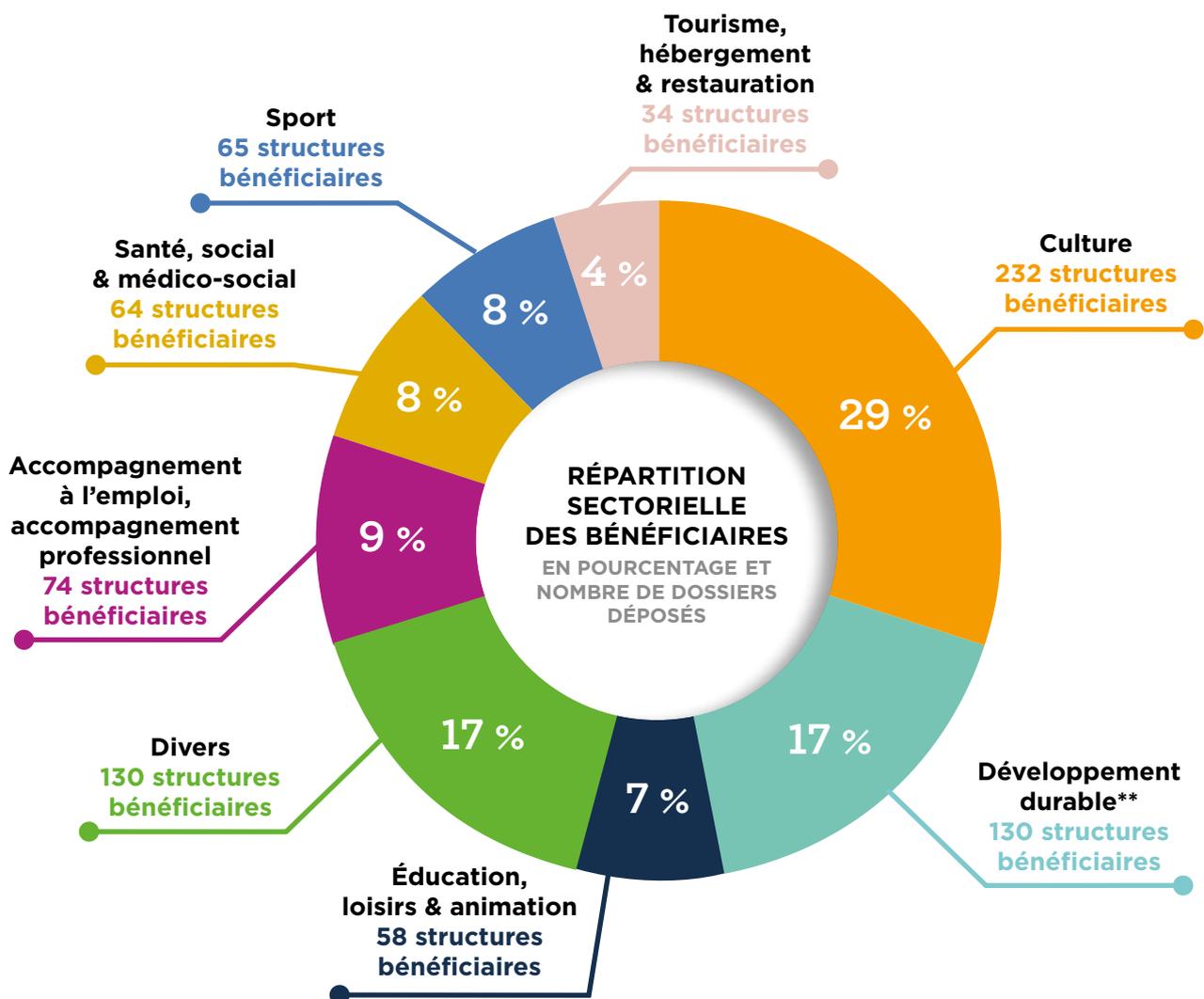
En chiffres

BILAN QUANTITATIF

DONNÉES GLOBALES AU 2 FÉVRIER 2021 *



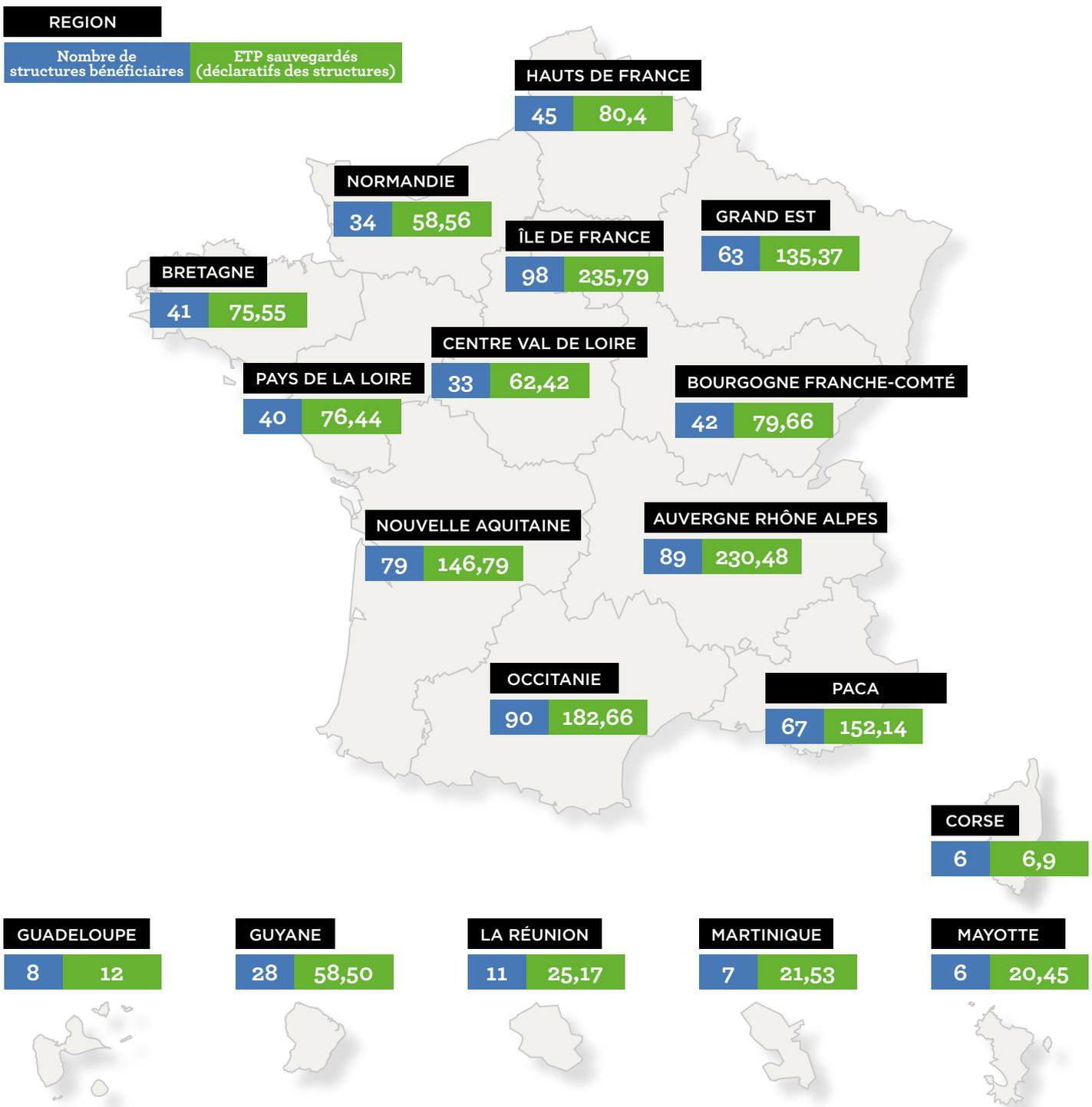
NOMBRE DE STRUCTURES	AGRÉMENT ESUS (EN NOMBRE)	ZONE DE REVITALISATION RURALE (EN NOMBRE)	QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (EN NOMBRE)	ETP SAUVEGARDEÉS (EN NOMBRE)
787	46	155	74	1660,81



*Source données France Active au 02/02/21

**Agriculture, agroalimentaire, environnement, développement économique, développement local, transport, mobilité, recyclage des déchets

DONNÉES RÉGIONALES *



97 % DES STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES DU DSESS SONT DES ASSOCIATIONS

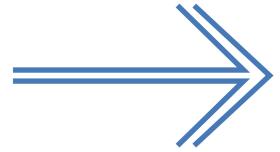
LES STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES EMPLOIENT PRÈS DE **4 000** PERSONNES

4/5 STRUCTURES EMPLOIENT ENTRE 1 ET 5 SALARIÉS

LES BÉNÉFICIAIRES ONT EN MOYENNE **127 K€** DE PRODUITS D'EXPLOITATION ANNUEL

*Source données France Active au 02/02/21

Une solution en accompagnement et financement



RÉPONDRE AUX BESOINS DES PETITES STRUCTURES DE L'ESS

L'aide forfaitaire, UN LEVIER DE MAINTIEN DE TRÉSORERIE ET UNE RÉPONSE COMPLÉMENTAIRE AUX DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN

D'une part, l'aide directe forfaitaire de 5000 € du DSESS a permis de maintenir la trésorerie des structures les plus touchées par la crise, à savoir les très petites structures employeuses (1 à 3 ETP) et celles dont le modèle économique est en grande partie basé sur les recettes d'activité, comme la culture, le tourisme, le sport, les associations de sensibilisation à l'environnement, le recyclage et l'entretien d'espaces verts, etc. L'aide financière apportée par le DSESS est vécue comme « *une bouffée d'air frais* » par un grand nombre des structures bénéficiaires qui n'ont pas, ou difficilement, accès aux dispositifs de droit commun, comme l'illustre l'ouverture tardive des droits d'éligibilité des associations non fiscalisées au Fonds de solidarité. Enfin, cette aide évite des effets d'endettement, aux structures disposant de peu de fonds propres ou d'excédents budgétaires, qui peuvent complexifier leur situation sur le long terme.

L'accompagnement, L'OUTIL NÉCESSAIRE POUR LA CONSOLIDATION DE STRUCTURES FRAGILISÉES

D'autre part, le DSESS répond aux vulnérabilités des petites structures, par :

- » L'accompagnement à la mise en place d'outils de pilotage financier (notamment de plans de trésorerie) afin que les structures bénéficiaires soient en capacité de mieux anticiper leurs besoins de financement et d'éventuelles difficultés financières ;
- » L'accompagnement stratégique et opérationnel à la relance et reprise de leur activité sur différentes thématiques comme le maintien des partenariats financiers, la diversification d'activités, la transformation des modèles économiques, etc.



MAINTENIR DU LIEN SOCIAL DANS LES TERRITOIRES

Le Relais talençais, une épicerie sociale située à Talence (33) a pu maintenir une activité essentielle pendant la crise : « *Le DSESS nous a permis d'obtenir une aide financière qui était indispensable au maintien des deux emplois salariés de l'association et à la continuité de l'épicerie solidaire dans un quartier défavorisé* ».

Tout comme l'Accorderie du cœur des Bauges (73) qui a rencontré des problèmes de trésorerie liés au report ou annulation des subventions : « *Grâce au DSESS, nous avons pu surmonter cette épreuve et continuer de proposer un réseau d'entraide solidaire entre les habitants du territoire.* » Les chargé-es de mission DLA de France Active Savoie Mont-Blanc le confirment : « *Le DSESS a été utile voir indispensable pour certaines structures non éligibles à d'autres dispositifs* ».

Ainsi, le DSESS, au-delà d'être une réponse pertinente aux besoins des structures de l'ESS, a contribué à la préservation et au maintien du lien social sur les territoires.

LA CULTURE, L'ENVIRONNEMENT ET LE BIEN-VIEILLIR



Culture

Le secteur culturel est fortement menacé par cette crise sanitaire avec une structure culturelle sur deux en danger, soit un ensemble de plus de 27 000 associations en situation de risque*. Les 232 associations culturelles concernées par le DSESS dépendent peu de subventions publiques, plus de la moitié de leur budget annuel se compose de recettes d'activités, ce qui constitue un facteur de risque aggravant. Ainsi, le DSESS a contribué à apporter une réponse complémentaire face aux difficultés rencontrées par ces structures, cependant les besoins en trésorerie et en accompagnement de ce secteur restent très importants et peu couverts à ce jour.

* Impact de la crise sanitaire du covid-19 sur les associations culturelles employeuses, OPALE, mai 2020

TÉMOIGNAGE

de Sébastien, Cie Fée d'hiver (Aubusson - 23)

La compagnie Fée d'hiver est une compagnie composée de comédiens, metteurs en scène, musiciens, compositeurs, techniciens, scénographes, créateurs de costumes, graphistes dont le but commun est de fabriquer des spectacles jeune public. Durant la crise, l'association a bénéficié du DSESS et d'un accompagnement DLA : « *Cela m'a permis de ne jamais baisser les bras, de me sentir moins seul, de faire le point sur les différentes aides pour surmonter ce moment si particulier. Le DLA m'a permis de me sentir soutenu, de m'organiser, de me projeter sur l'avenir et ses conséquences.* »

Environnement

Tout comme les activités culturelles, les activités d'éducation, de sensibilisation à l'environnement et au développement durable (EEDD), de conseil et d'accompagnement du public ont été durement touchées par cette crise sanitaire. L'arrêt de ces activités a entraîné des tensions de trésorerie pour ces structures, notamment associatives, déjà fragiles avant la crise. Ce secteur ne possédant pas de dispositif d'appui spécifique en dehors de ceux proposés par les têtes de réseaux, quelques structures de ce secteur ont pu tirer avantage du DSESS afin d'amortir partiellement leurs difficultés.

Social - Bien vieillir

Souvent en première ligne, les acteurs du secteur social et santé ont été fortement affectés par la crise. Un grand nombre de structures, tous secteurs confondus, ont dû faire face à des surcoûts notamment liés à l'achat d'équipements et à la gestion des ressources humaines. Les structures de solidarité locale ou d'animation sociale sont bien représentées dans les bénéficiaires du DSESS. Ces structures présentent souvent des faiblesses structurelles de trésorerie et beaucoup sont restées en alerte pendant la période. Le DSESS a ainsi permis à ces structures de préserver leurs activités essentielles et ainsi de sauvegarder les solidarités locales.

TÉMOIGNAGE

**de l'équipe de l'Accorderie des Bauges
(Le châtelard - 73)**

L'Accorderie des Bauges, née d'une association d'habitants, s'est donné entre autre comme objectifs d'améliorer les conditions de vie et favoriser l'épanouissement de chacun en combattant la pauvreté, l'exclusion sociale et l'isolement par le renforcement de la coopération et du lien social intergénérationnel. Lors de la crise, l'association a rencontré des problèmes de trésorerie liés au report ou l'annulation des subventions. Le DSESS, couplé à l'accompagnement du DLA de France Active Savoie Mont Blanc, a redonné à l'Accorderie du cœur des Bauges un élan financier : « L'Accorderie a pu surmonter cette épreuve et continuer de proposer un réseau d'entraide solidaire entre les habitants du territoire. »

TÉMOIGNAGE

**de Anne, Gée Aude
(Carcassonne - 11)**

Soutenue depuis sa création par France Active Occitanie, le Groupe d'Éducation à l'Environnement de l'Aude (Gée Aude) est une association qui a pour objectif de promouvoir et de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) à travers la mise en réseau des acteurs. Durant la crise, Anne Canovas, coordinatrice de l'association, témoigne : « à la mi-mai, je ne savais pas si j'allais pouvoir payer les salaires en fin de mois. Le dispositif de secours ESS m'a permis de passer cette période angoissante. L'accompagnement DLA et de France Active qui va suivre sera certainement bénéfique car, si elle a été ressentie de façon exacerbée pendant la crise sanitaire, la fragilité économique de l'association est bien structurelle et nécessite une réflexion stratégique sur le long terme. »



LA MOBILISATION DE TOUT UN ÉCOSYSTÈME

Le DSESS, mis en œuvre par le réseau France Active et le DLA, a su répondre à plusieurs besoins importants pour les petites structures de l'ESS.

FRANCE ACTIVE ET LE DLA UNE EXPERTISE AU SERVICE DU DSESS

De par leur connaissance des écosystèmes territoriaux (comités d'appui, pôles ESS, points d'appui au numérique associatif...) et des dynamiques partenariales existantes, les Associations territoriales de France Active et le DLA ont été en capacité d'identifier rapidement les structures en difficulté. La mise en place du DSESS a favorisé la coopération, par exemple en Bretagne où France Active et le Pôle ESS Centre Bretagne ont collaboré : « Cette démarche était très pertinente, facilitant l'identification des associations et permettant de croiser nos regards et connaissances des structures identifiées. Une belle démarche partenariale à reproduire ! » nous confie Emilie Glet, chargée de mission DLA 56, France Active Bretagne.

Les 120 structures porteuses du DLA dont plus du tiers est porté par les Associations territoriales de France Active, se sont fortement impliquées à mettre en œuvre le DSESS depuis le mois d'avril 2020. Mobilisées pour aider et orienter les structures de l'ESS en difficulté durant la crise, les structures porteuses du DLA ont largement communiqué sur le dispositif par l'organisation de **webinaires d'information et de promotion du DSESS et la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux de l'ESS**. Le DSESS a également

souligné un fort besoin d'accompagnement des structures sur la réalisation de leur plan de trésorerie. Sur certains territoires, il a été constaté que 80 % des structures rencontrées n'utilisent pas de plan de trésorerie dans leur gestion associative quotidienne. Ainsi, de nombreux ateliers collectifs ont été mis en place sur les **outils de gestions**. Ces temps collectifs ont permis d'accompagner des structures à la réalisation des plans de trésorerie afin de pouvoir bénéficier du DSESS.

Pour appuyer cette dynamique, le déploiement du DSESS a pu compter sur la coordination et la gestion globale assurées par France Active. Dans ce cadre, le réseau DLA a également bénéficié de l'appui et du soutien des DLA régionaux et des Centres de Ressources DLA*. En effet, les Centres de ressources DLA ont su observer et rendre compte des impacts de la crise sur leurs secteurs par la diffusion de fiches ressources afin d'outiller le réseau dans la phase d'identification des structures en difficulté. Dans leur rôle de coordination, les DLA régionaux ont animé avec l'appui de l'Avisé au niveau national, la centralisation de l'ensemble des dossiers à instruire et assurer la mise en place des comités de sélection.

* Avisé, CNOSF, France Active, UNCPiE, UNIOPSS et Opale

LA MOBILISATION DES STRUCTURES PORTEUSES DU DLA EN QUELQUES CHIFFRES

5 000

sollicitations de structures, soit en moyenne 48 structures sollicitées par chaque structure porteuse du DLA.

43 %

d'entre elles ont reçu une présentation du DSESS

En moyenne chaque structure porteuse DLA a présenté 9 structures cibles en comité de sélection du DSESS



« Face à la crise sanitaire et économique, les petites structures de l'ESS – notamment les associations employeuses – étaient dans un besoin urgent de soutien en fonds propres. Nous devons apporter une réponse rapide et significative à ces structures.

Ce dispositif, alliant apport de liquidité et de compétences, est une véritable réussite : 787 structures ont pu en bénéficier et plus de 1570 ETP (impactant pratiquement 4 000 salariés) ont été sauvés ! Je félicite l'ensemble des opérateurs, le réseau DLA et France Active pour la mise en place et la gestion du dispositif. »

OLIVIA GREGOIRE - Secrétaire d'État à l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable

« Répondre à l'urgence, c'est bien l'ambition du Dispositif secours ESS qui a montré ces derniers mois toute son efficacité. C'est le résultat d'une mobilisation collective de l'État, de l'Avise et de France Active qui ont su identifier sur le terrain en très peu de temps les acteurs de l'ESS de 3 salariés et moins en grande difficulté. C'est un premier pas pour ces structures qui doivent penser leur modèle pour l'après crise. »

PIERRE-RENÉ LEMAS - France Active

« La réussite du dispositif de secours ESS repose notamment sur la collaboration entre trois acteurs, l'État, l'Avise et France Active. D'une part parce que ceux-ci ont montré leur réactivité pour mettre en place en un temps record et avec agilité, le dispositif. D'autre part, parce qu'ils se sont appuyés sur leurs complémentarités pour construire une solution globale, qui articule étroitement subvention d'urgence et accompagnement pour permettre à la structure aidée de rebondir. »

JEROME SADDIER - Avise

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE EFFICACE ENTRE L'ÉTAT, L'AVISE ET FRANCE ACTIVE

L'État, l'Avise et France Active

La dynamique partenariale entre l'État, l'Avise et France Active ainsi que la mobilisation du DLA ont permis de déployer efficacement le DSESS grâce au soutien des partenaires privés. Grâce à leur mobilisation lors de 4 webinaires à destination de l'ensemble des opérateurs du DSESS (chargés de mission DLA, responsables de structures porteuses du DLA et pilotes régionaux du DLA, associations territoriales France Active), les échanges de bonnes pratiques et la capitalisation sur le dispositif ont également pu être facilités. Par la mise à disposition d'outils de diagnostic financier et un appui à la mise en œuvre du dispositif, France Active et l'Avise ont su coordonner leurs expertises et leur réseau afin de consolider, à ce jour, 787 structures de l'ESS fortement impactées par la crise sanitaire actuelle. Le bilan et les résultats révèlent un dispositif utile et pertinent pour les petites structures souvent peu en capacité de mobiliser les dispositifs de droit commun et apportant une réponse complémentaire à des secteurs davantage fragilisés par la crise actuelle.

Merci à l'ADEME, BNP PARIBAS, DANONE, FONDATION DE FRANCE, MACIF, MAIF, MALAKOFF HUMANIS, COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE ET TOULOUSE MÉTROPOLE, d'avoir permis le déploiement du Dispositif de secours ESS. Grâce à leur soutien ce sont 787 structures fragilisées par la crise qui ont bénéficié d'une aide d'urgence.



Pour en savoir plus sur le DSESS :

Dispositif de secours ESS, Fiche synthétique de présentation ; MTES - HCESSIS, Avril 2020

www.avise.org/actualites/decouvrez-le-dispositif-de-secours-ess

www.franceactive.org/actualites/dispositif-de-secours-ess

www.info-dla.fr

